Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 16 (1943)

Heft: 5-6

Artikel: Cité ouvrière "Bocksriet" de la Coopérative ouvrière de construction (A.B.G.S.), à Schaffhouse : architecte W. Vetter, SIA, Schaffhouse et Berne

Autor: Vetter, W.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-122052

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

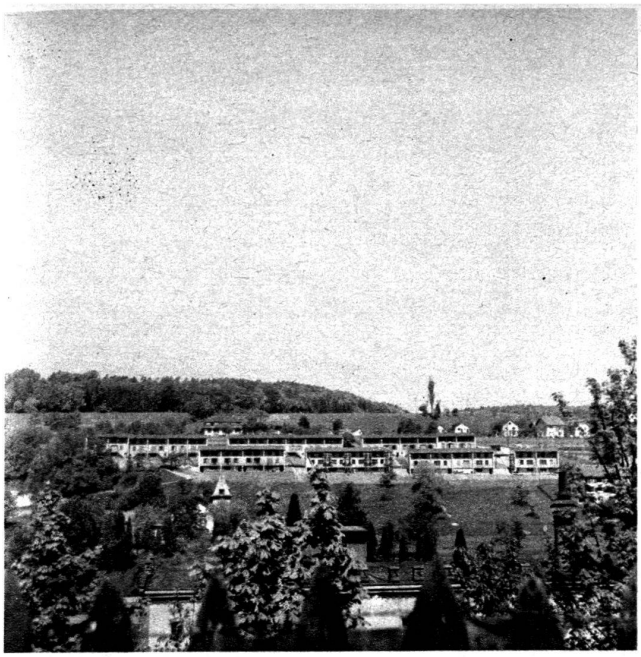

Vue d'ensemble de la cité du côté sud. L'aménagement des jardins des groupes inférieurs IV à VII n'est pas encore achevé.

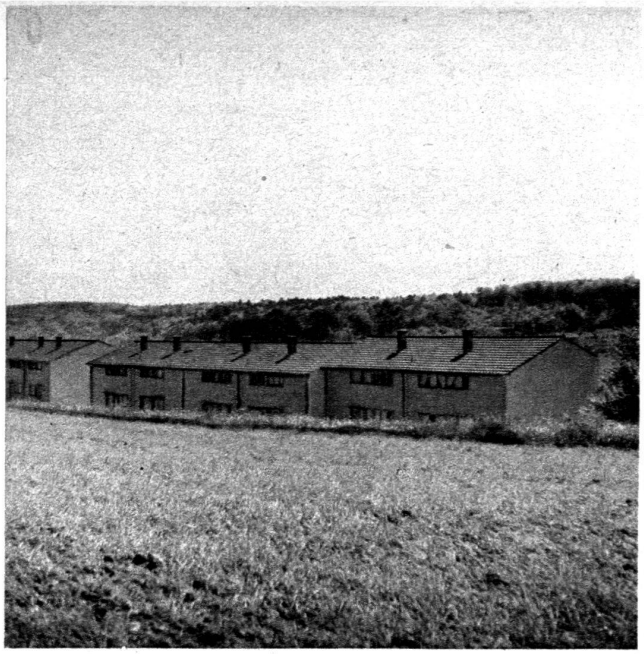

Vue du groupe III prise du nord-ouest.

cité ouvrière «bocksriet»

de la coopérative ouvrière de construction (A.B.G.S.), à Schaffhouse

architecte : W. Vetter, SIA Schaffhouse et Berne

A. But et organisation de l'A. B. G. S. :

L'A. B. G. S. a été fondée en 1942 avec le but de procurer des logements sains et d'un loyer modique aux ouvriers et petits employés, sans faire appel au concours des établissements industriels (patronat). En effet, les réalisations antérieures de cités ouvrières à Schaffhouse dépendaient largement de ces concours, ce qui rendait les locataires solidaires de l'entreprise. Du point de vue ouvrier, des inconvénients multiples en résultaient. L'A. B. G. S. est, au contraire, une réalisation purement ouvrière, et ses moyens financiers sont les suivants :

1° Chaque locataire souscrit à six parts de fondateur de 50 fr. et consent un prêt de 1800 fr. portant intérêt à 3 ½ %.

2° Certains syndicats et la Coopérative de consommation ont consenti également des prêts.

3° La ville, le canton et la Confédération subventionnent les constructions à 30 %.

4° La Banque Cantonale consent une hypothèque de 85 %, avec garantie de la ville.

Grâce à l'esprit de compréhension de la ville de Schaffhouse et notamment de son maire, le conseiller national Bringolf, cette garantie a été rendue possible, ainsi que la réalisation rapide de la viabilité et des facilités dans l'application des règlements de voirie.

Façade sud du groupe III.
Les murs latéraux (pignons) seront garnis de treillages à espalier.

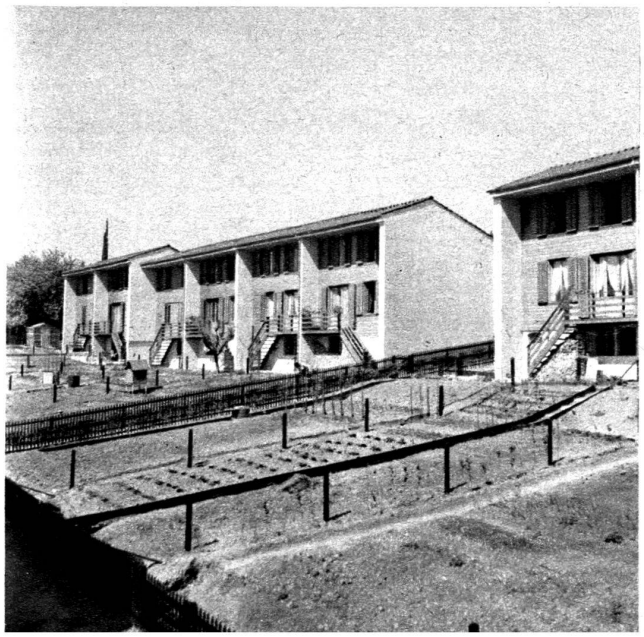

Façades sur rue (nord) des groupes I, II et III.

plans

Echelle 1 : 200.

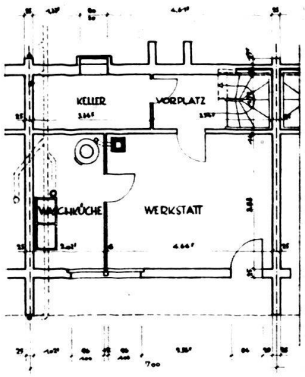

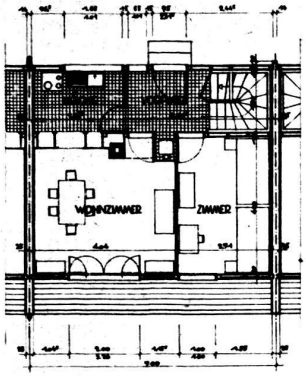

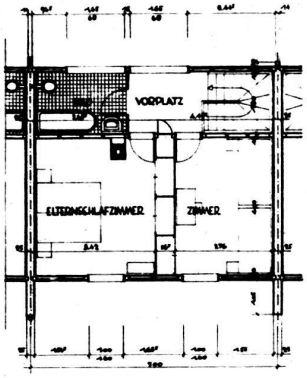

sous-sol

Keller. Cave.
Waschküche. Buanderie
Werkstatt. Atelier.

rez-de-chaussée

Küche. Cuisine.
Wohnzimmer. Pièce de séjour.
Zimmer. Chambre.

étage

Bad. Bain.
Eltern- Chambre
-Schlafzimmer. des parents.

Perspective isométrique.

Construction du toit.

Tuile à double emboîtement sur double lattage, papier goudronné, lambrissage 18 mm. chevrons 8/14, laine de verre sur bain et cage d'escalier, Pavatex 13 millimètres.

Plancher sur étage.

Plancher brut 18 mm., laine de verre 4 cm., Pavatex 13 mm., poutraison apparente rabotée 8/16.

Murs extérieurs.

Lambrissage horizontal 27 mm., rainé et crêté carton goudronné, vide 10 cm. séparé par une feuille d'« Alfol », lambrissage diagonal, plaques de Lignat, 18 mm.

Plancher sur rez.

Lames de sapin 24 mm. faux plancher 24 mm., plaques «Isolit» 8 cm., enduites dessous, poutraison apparente, rabotée 10/18.

Plancher sur cuisine.

Carrelage, béton armé de treillage, papier goudronné, hourdis de terre cuite, poutraison 10/18, plaques de Pavatex sur lambourdage.

Mitoyen.

Coupe-feu briques 25 mm., lattes 18 mm. sur tampons; lambrissage: pièce de séjour : plaques Décora ; chambres : plaques Elwé ; bain et cuisine: Lignat.

Plancher sur cave.

Carrelage, béton armé de treillage, papier goudronné, hourdis de terre cuite, poutraison apparente.

Plancher sur buanderie.

Parquet chêne à l'anglaise, faux plancher, laine de verre 4 cm., hourdis entre poutre 10/20, plafond planches de plâtre 25 mm. jointoyées.

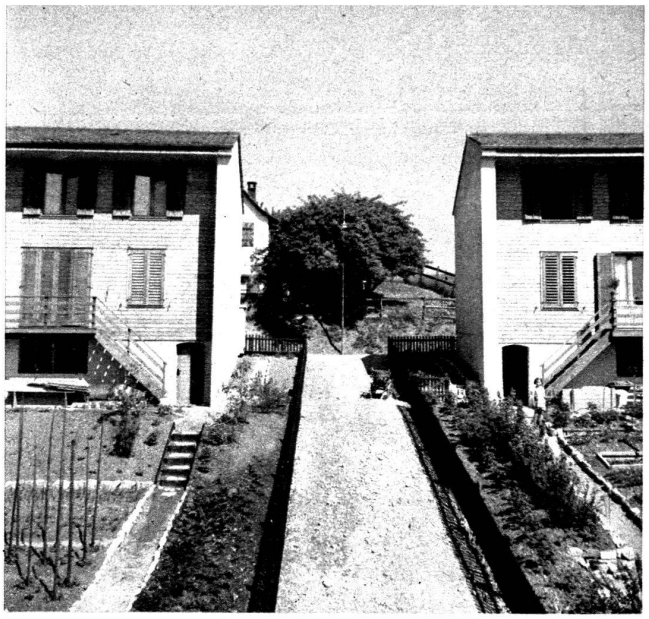

Chemin d'accès aux groupes inférieurs, entre groupes I et II

Détail de la façade sud du groupe II. On voit, sous la galerie, un des bras de l'étendage de linge amovible qui remplace l'étendage fixe si inesthétique dans la plupart des jardins de cités ouvrières.

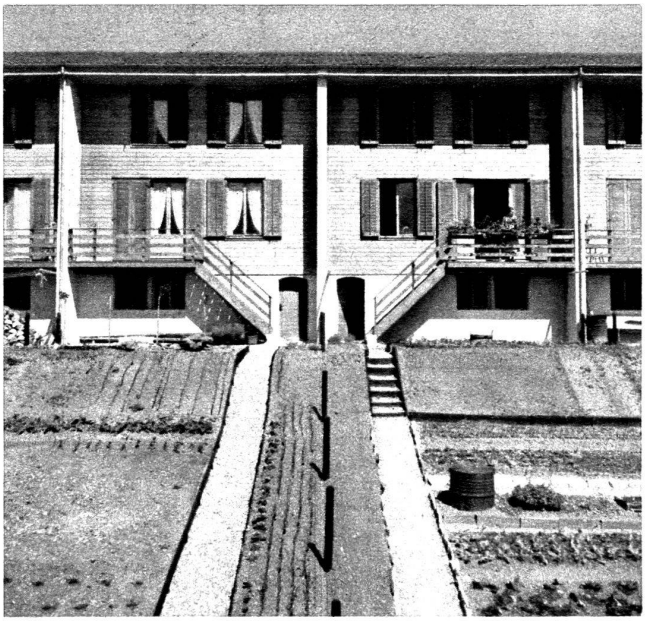

Façade sud groupe II, détail.

B. **Programme de construction de la Cité « Bocksriet » :**

Sur un terrain idéal en pente vers le midi, le programme d'ensemble comprend 19 blocs de maisons en rangée, composés chacun de 6, 4 ou 2 unités. La première tranche de 18 maisons (blocs I à III), mise en œuvre au début d'octobre 1942, a pu être achevée et habitée le 15 janvier 1943, malgré la mauvaise saison et les difficultés de début inhérentes à toute réalisation présentant un caractère de nouveauté.

La deuxième tranche de 14 maisons (blocs IV à VII), a été construite de février à mai 1943. Les blocs VIII à XII (20 maisons), seront édifiés durant l'été 1943, tandis que les blocs XIII à XIX (20 maisons), sont réservées à l'année prochaine. L'ensemble est complété par un magasin coopératif avec logement. Une école enfantine devant servir également aux autres habitants du quartier est prévue à proximité.

La **maison-type** est composée d'un sous-sol, d'un rez-de-chaussée et d'un étage. Au **sous-sol,** mais de plain-pied sur le jardin, se trouve un vaste atelier-magasin, la buan-

Echappée sur le groupe IV d entre les groupes I et II.

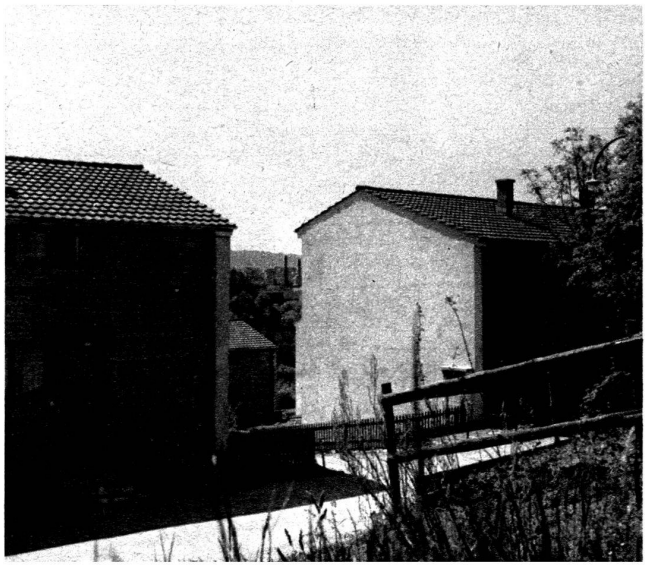

Vue des jardins des groupes II et III avec le chemin d'accès des groupes IV à VII (à gauche).

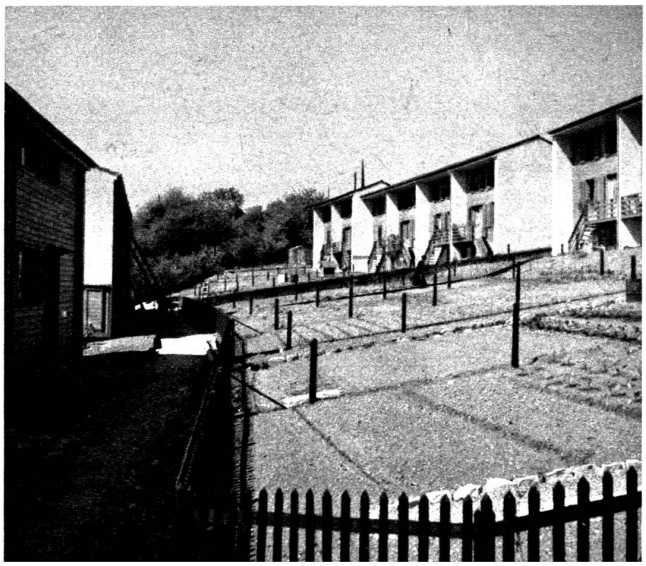

montage d'un groupe de maisons

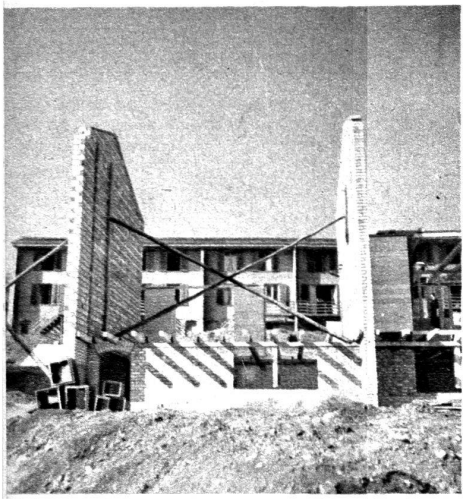

Etat des travaux avant montage des éléments préfabriqués. A gauche, mur pignon, à droite, mur mitoyen. La poutraison au-dessus du sous-sol est déjà posée. Les murs sont étayés. Photo prise à 1 heure de l'après-midi.

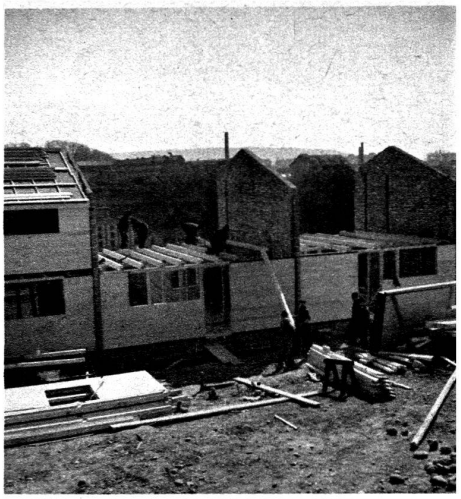

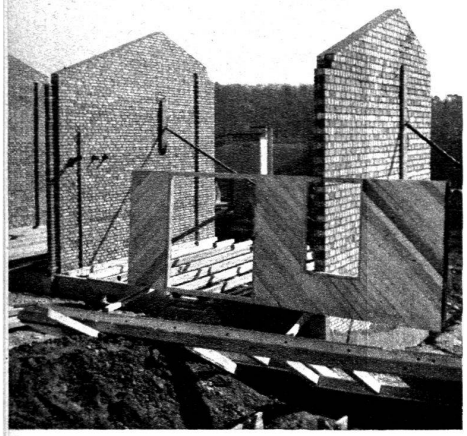

On commence à mettre en place l'élément sud du rez-de-chaussée. Dans le mur mitoyen (à gauche), on voit les rainures destinées à recevoir les éléments, ainsi que les raccords des tuyaux de descente en acier qui ont été montés en même temps que la maçonnerie, de même que la conduite d'eau, fixée sur le mur à l'avance. Ces travaux se font ainsi très rapidement également en éléments de grande longueur préfabriqués.

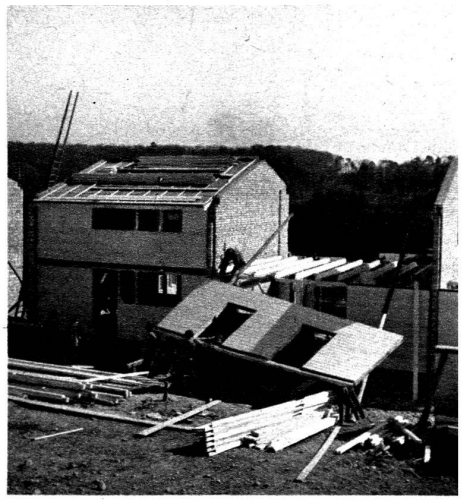

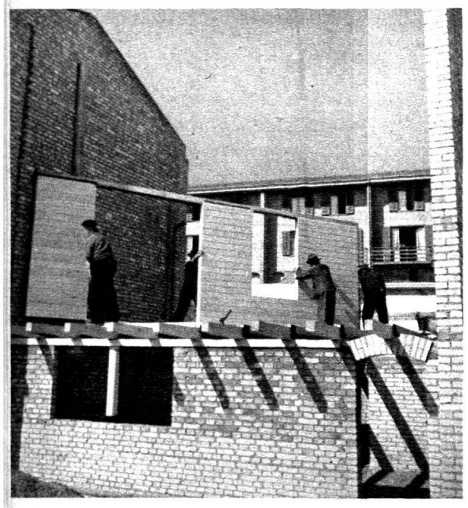

Mise en place de l'élément sud rez-de-chaussée. Six à huit ouvriers suffisent pour sa manipulation.

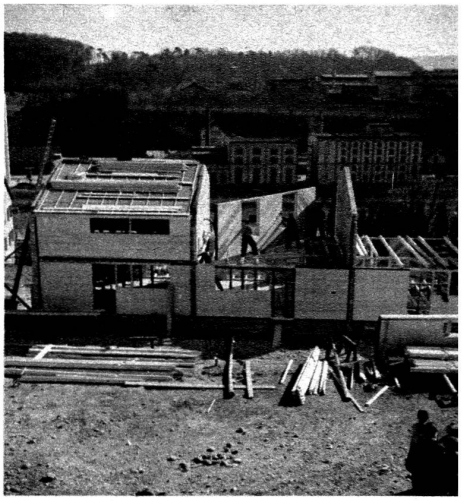

L'élément du milieu est assemblé sur place.

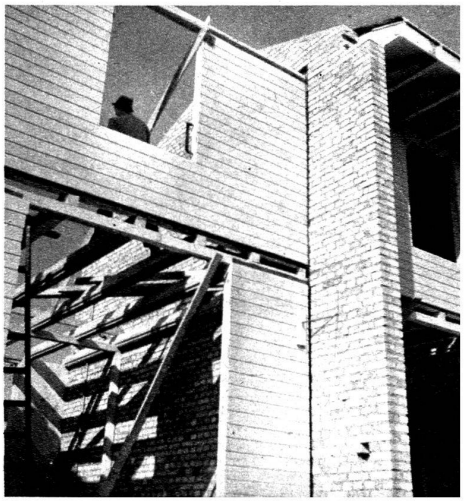

toutes les photos de ces deux pages ont été faites

le même jour entre 1 h. et 5 h. de l'après-midi

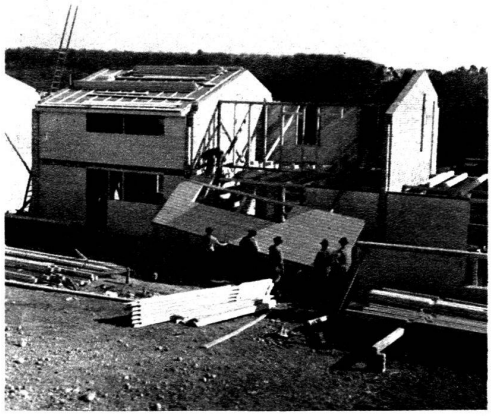

Après mise en place de l'élément nord rez-de-chaussée, on place la poutraison au-dessus du rez-de-chaussée (3 heures de l'après-midi).

Après assemblage de l'élément du milieu, l'élément nord est...

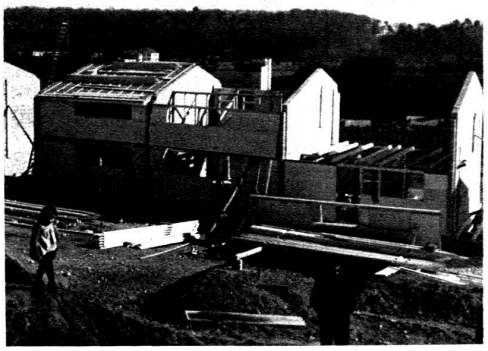

On hisse l'élément sud 1er étage.

...mis en place

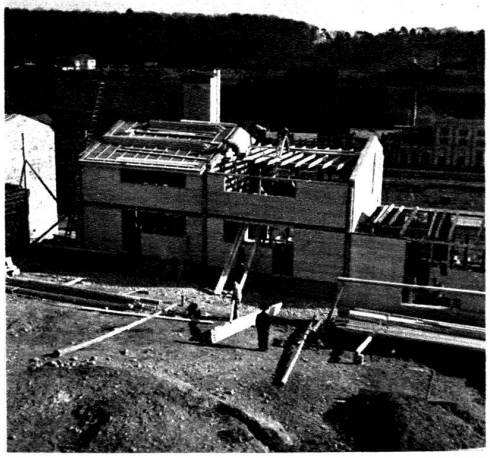

Mise en place de l'élément sud 1er étage.

On commence à poser la poutraison au-dessus du 1er étage (16 h. 30).

Vue de détail des éléments sud. (Après le montage, les rainures dans les murs mitoyens sont remplies au ciment. Le mur est enduit et un couvre-joint est posé.)

Après assemblage des chevrons avec les poutres, on place le lambrissage. Le travail de montage est terminé peu après 5 heures de l'après-midi.

INTÉRIEURS

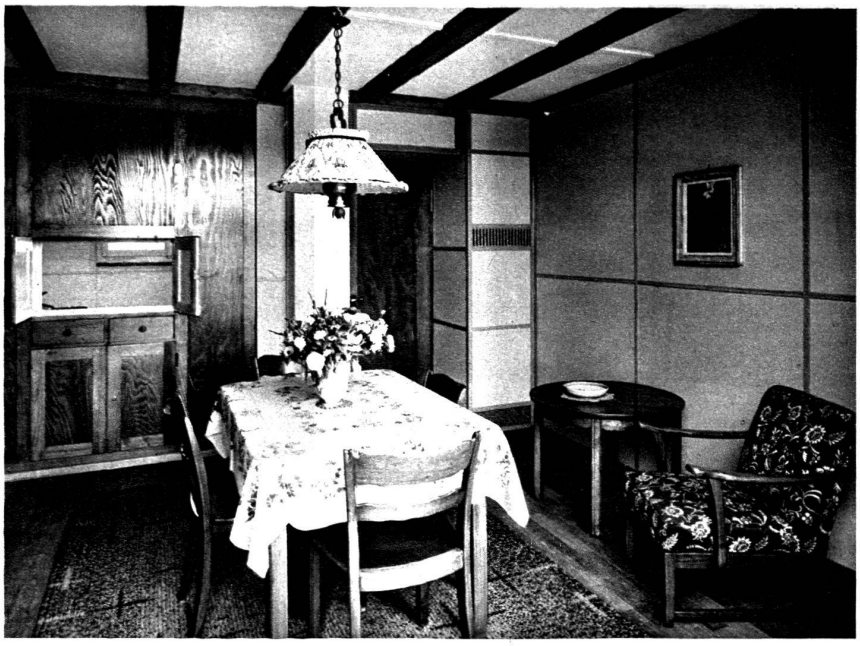

Une pièce de séjour.

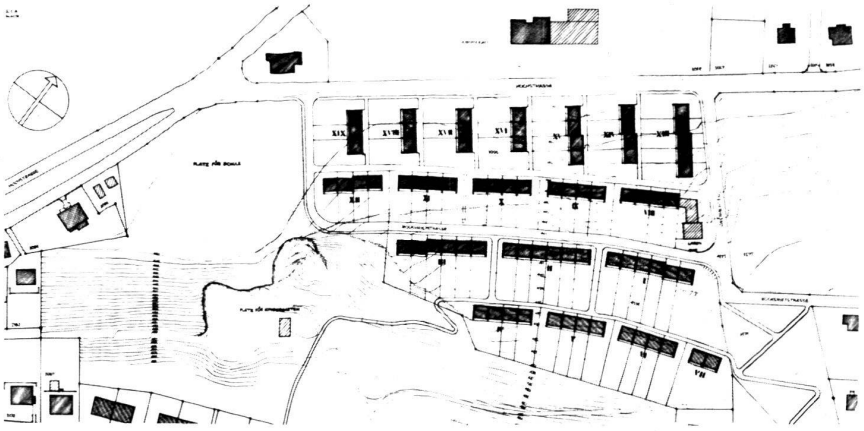

Plan d'ensemble. Echelle 1 : 6000.

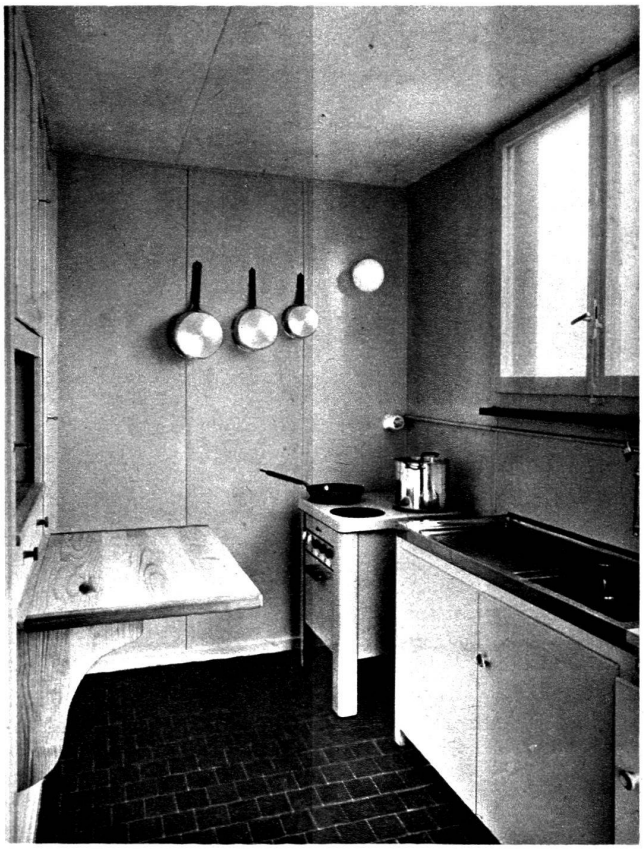

Intérieur d'une cuisine.

derie et une petite cave. Le **rez-de-chaussée** comprend la salle commune, une petite chambre et la cuisine. Au **1er étage**, une grande et une petite chambre et la salle de bains—W.-C. Un **balcon** se trouve devant le rez-de-chaussée. Le **grenier** est accessible depuis le couloir du 1er étage. Partout sont prévus des placards, la cuisine est à l'électricité, un bouilleur de 100 litres alimente la salle de bains et la cuisine.

C. **Système de construction :**

Etant donné d'une part la pénurie du ciment et du fer, d'autre part la nécessité tant financière que sociale de construire dans un délai minimum, l'architecte a adopté un système en **panneaux préfabriqués** assez voisins de ceux qui ont fait leurs preuves en Amérique et en Suède. Comme il s'agit de maisons en rangées et à étages, le problème était complexe. Pour obtenir une isolation parfaite entre les maisons, les murs mitoyens sont construits en maçonnerie, à l'avance. Entre ces murs, soutenus pendant la construction par des étayages, viennent se placer les éléments en bois préfabriqués, qui ont chaque fois la largeur de la maison et la hauteur d'un étage. La liaison entre mur et élément a fait l'objet de soins spéciaux. Les installations sanitaires, réunies le long des mitoyens, sont préparées également à l'avance.

Le montage des éléments y compris chevronnage et ouvrage de la toiture, a pris en moyenne 5 heures.

Les revêtements intérieurs sont faits en panneaux légers (Pavatex, Elwe, Decora, Lignat).

Le chauffage est assuré au moyen d'un poêle «Ciney» placé au rez-de-chaussée et chauffant toutes les pièces par des canaux à air chaud.

Le prix d'une maison-type, y compris travaux de jardin et honoraires a été, pour les deux premières étapes, de 23,750 fr. en moyenne, ce qui donne un prix du mètre cube de 66 fr. 60, calculé d'après les normes de la S. I. A.

La troisième étape pourra être construite à un prix légèrement plus bas, les entrepreneurs ayant compris, avec quelque retard, les avantages du travail en série.

Les loyers ont pu être établis à 80 fr. et 90 fr. par mois, selon la grandeur des jardins.

Les locataires de la Cité se déclarent très satisfaits de leurs demeures. Ils forment une collectivité de copropriétaires, conscients de leurs intérêts et de leurs devoirs communs.

Le président de l'A. B. G. S., M. Hermann Huber, a le grand mérite d'avoir vaincu les difficultés multiples et les obstacles qui n'ont pas manqué à cette œuvre, comme à tout ce qui est quelque peu neuf et inusité.

En ce moment, l'architecte étudie un type de maison pour une cité à Berne, dans lequel la standardisation des éléments constructifs est poussée encore plus loin.

W. VETTER
Architecte S. I. A.
Schaffhouse et Berne.